

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU

Séance plénière du mardi 7 avril 2026

Délibération n°2026-025

[Avis] Bilan des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) au titre de l'année 2025.

VU le code de l'éducation et plus particulièrement l'article D 821-9

Considérant ce qui suit :

L'article D. 841-9 du code de l'éducation indique que « la programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente sont votés, chaque année, par le conseil d'administration des établissements [...], après consultation, le cas échéant de la commission des formations et de la vie universitaire. Ils sont transmis pour information au recteur de région académique ».

Voici une synthèse des éléments financiers de la réalisation des projets et actions CVEC de l'année 2025 (voir les détails en annexe).

La dotation finale du CROUS, au titre de la campagne 2024-2025 de la CVEC, notifiée le 21 juillet 2025, est de 1 254 042 € (17302 étudiants) ; le montant total des décaissements CVEC pour l'année 2025 est de 1 169 720 € (soit 93,28% de la dotation), le montant des engagements sur la même période est de 1 063 612 € (soit 84,81 % de la dotation).

Bilan CVEC 2025

Programmation – Autorisations d'Engagement CVEC Commission CVEC 6 juin 2025, budget rectificatif CA 2025

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MASSE SALARIALE	TOTAL	% du total
SANTÉ	103 117 €	0 €	146 500 €	249 617 €	20%
CULTURE	66 000 €	14 746 €	11 000 €	91 746 €	7%
SPORT	72 300 €	22 978 €	51 685 €	146 963 €	11%
ACCUEIL VIE ETU	505 660 €	113 457 €	188 850 €	807 967 €	62%
TOTAL	747 077 €	151 181 €	398 035 €	1 296 293 €	
% du total	57%	12%	31%		

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
 Vice-Président formation et vie universitaire,
 La direction des services généraux,
 La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.
 Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Réalisations - Engagements CVEC 20 25					
DOMAINE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MASSE SALARIALE	TOTAL	% du total
SANTÉ	61 482 €	0 €	163 098 €	224 581 €	21%
CULTURE	60 661 €	14 746 €	0 €	75 407 €	7%
SPORT	54 729 €	12 978 €	52 668 €	120 374 €	11%
ACCUEIL VIE ETU	422 817 €	68 173 €	152 259 €	643 250€	61%
TOTAL	599 689 €	95 897 €	386 025 €	1 063 612 €	
% du total	56%	9%	35%		

Taux d'exécution 2025 des actions programmées					
DOMAINE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MASSE SALARIALE		
SANTÉ	60%		111%	90%	
CULTURE	92%	100%	0%	82%	
SPORT	76%	56%	102%	82%	
ACCUEIL VIE ETU	84%	60%	81%	80%	
TOTAL	80%	63%	92%	82%	

Réalisations - Décaissements CVEC 2025					
DOMAINE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	MASSE SALARIALE	TOTAL	% du total
SANTÉ	61 305,54 €	-	163 098,42 €	224 403,96 €	19%
CULTURE	68 639,19 €	57 082,98 €	-	125 722,17 €	11%
SPORT	45 542,22 €	14 464,92 €	52 667,81 €	112 674,95 €	10%
ACCUEIL VIE ETU	419 086,04 €	135 573,85 €	152 259,19 €	706 919,08 €	60%
TOTAL CVEC	594 572,99 €	207 121,75 €	368 025,42 €	1 169 720,16 €	
% du total	51%	18%	31%		

Notification finale du CROUS du reversement de la CVEC 2025 : 1 254 042 €, le montant total des décaissements représentant 93,28% de ce reversement.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU émet un avis favorable sur le bilan des actions financées par la CVEC au titre de l'année 2025.

Article 2 : La présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif statutaire :	40
Membres en exercice :	36

Quorum :	Atteint
Membres présents :	13
Membres représentés :	7
Total :	20

Décompte des votes :

Abstentions :	1
Votants :	19
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 13/04/2026

Le Président du Conseil Académique
Romain ABRAHAM

